N°: 2006-05-10
Services Techniques

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BATIMENTS COMMUNAUX
AUTORISATION DE SIGNER DES AVENANTS

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article 19 du Code des Marchés Publics ;
Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 10 mai 2006

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Par décision du Maire n° D05/03 le Conseil Municipal a été informé de la conclusion du marché de travaux relatif à la réhabilitation de deux bâtiments municipaux (Salle des Fêtes du Parc et Espace Culturel de la Saulaie).
Au cours de l'exécution des travaux, diverses prestations, prévues au marché initial n'ont pas été réalisées.

Ces travaux modificatifs concernent :

Lot n° 4 : Peinture en façade – plâtrerie (Salle des Fêtes)
Titulaire : Entreprise THABUIS
Motif : Protection anti-graffiti

LOT N° 4	MONTANT H.T.	T.V.A.	MONTANT T.T.C.
MONTANT MARCHE	6 583,89	1290.44	7 874,33
Avenant n° 1T0429-BATM4	1 645,97	322,61	1 967.58
NOUVEL AVENANT	**-904,20**	**-177,22**	**-1 081,42**
MONTANT AVENANTS	741,77	145,39	886,16
TAUX D'EVOLUTION	11,27 %	11,27 %	11,27 %
NOUVEAU MONTANT DU MARCHE	7 325,66	11,27 %	8 761,49

Lot n° 6 : Couverture-zinguerie (Salle des Fêtes)
Titulaire : Entreprise VAGANAY
Motif : Trop plein avec percement non effectué.

LOT N° 6	MONTANT H.T.	T.V.A.	MONTANT T.T.C.
MONTANT MARCHE	11 350,55	2 224,71	13 575,26
AVENANT N° 1	**-309,90**	**-60,74**	**-370,64**
MONTANT AVENANTS	-309,90	-60,74	-370,64
TAUX D'EVOLUTION	-2,70 %	-2,70 %	-2,70 %
NOUVEAU MONTANT DU MARCHE	11 040,65	2 163,97	13 204,62

-DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants relatifs aux marchés de travaux avec les titulaires désignés ci-dessus,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET